

A la veille du Congrès de Bruxelles

(11-14 Septembre 1955)

Nos bibliothèques devant les expériences étrangères

*La recherche scientifique réclame des
bibliothèques puissantes et bien outillées.*

(D^r G. REINCKE).

Si Monsieur de la Palisse vivait encore, il dirait sans doute qu'il en va des Congrès comme de la cuisine : certains sont bons, d'autres insipides. Ceux qu'organise chaque année en Allemagne la « *Verein deutscher Bibliothekare* » n'appartiennent certes pas à la deuxième catégorie et, notamment, celui qui se tint à Mayence du 3 au 6 juin 1952.

L'*International Federation of Library Associations* y avait délégué le D^r Sevensma et la Belgique y était représentée, pour la première fois depuis la guerre. Les assises se tinrent à l'Université de Mayence, ancienne caserne nazie de vastes dimensions, située aux abords de la ville et rebaptisée du nom de Johann Gutenberg-Universität.

Le thème des discussions très animées qui s'y déroulèrent était le problème de la reconstruction des bibliothèques bien que, dans le discours académique d'ouverture, le professeur D^r Nöll von der Nahmen ait tenu à souligner que, pour l'Allemagne, la question du bâtiment, du contenant, devait passer après celle du contenu, c'est-à-dire des livres. Cette proposition pourrait paraître paradoxale dans un pays ravagé par la guerre, où nombre de bibliothèques ont été détruites et dont les revues spécialisées nous montrent des photos spectaculaires de rayonnages tordus par le souffle des bombes ou l'ardeur des incendies. L'Allemagne, retranchée de toute activité scientifique pendant les premières années de l'immédiat après-guerre, a senti, avec une particulière acuité, l'urgente nécessité de récolter les « moissons de l'esprit » avant de bâtir la grange. Cette dernière tâche semble, en effet, moins ardue à résoudre que la délicate restauration du matériel bibliographique et sa redistribution entre les différentes bibliothèques scientifiques du pays. Les débats de Mayence permirent d'admirer les efforts extra-

ordinaires de redressement des grandes bibliothèques universitaires et municipales.

La ville de Berlin offre, par exemple, deux problèmes de reconstruction : celui de l'Université libre, puisque l'ancienne Université se trouve dans le secteur russe, et celui d'une bibliothèque publique du type américain, l'*American Memorial Library* offerte par la Ford Foundation.

Les épures, les plans, les esquisses de nombreuses bibliothèques allemandes, tant municipales qu'universitaires, tapissaient les murs des locaux où se tenaient les assises du Congrès. Pour mieux en juger on y avait joint, par manière de comparaison, les plans de diverses bibliothèques étrangères en cours de construction ou de transformation : les Etats-Unis, la France, la Hollande, la Suisse étaient convenablement représentés. De la Belgique, rien...

Les projets des Universités allemandes, et en particulier ceux de Hambourg ⁽¹⁾ et de Munich ⁽²⁾, présentés respectivement par le Dr Hermann Tiemann et le Dr Gustav Hoffmann, frappaient par l'économie des solutions préconisées, basées sur la rationalisation du travail du personnel. Sans faux luxe ni expédients de fortune, on sentait chez leurs auteurs le souci du confort du lecteur et la conscience que leurs bibliothèques constituent une richesse nationale.

A côté de ces travaux sérieux, figuraient des tentatives parfois bien divertissantes. Concernant la Bibliothèque de l'Université libre de Berlin, le Dr Wielandt Schmidt fit défiler sur l'écran les plans et projets des architectes les plus en vue. Ce fut l'occasion de plus d'un éclat de rire devant certaines cocasseries : dans un projet primé, on avait oublié les magasins ; dans un autre, les toilettes prenaient plus d'importance que le bureau du prêt. Et c'est un étudiant qui présenta le plan le plus rationnel.

Un des projets de la Bibliothèque publique logeait chaque service : Prêt, Catalogue, Magasins... dans un pavillon indépendant, sans aucun lien de l'un à l'autre... Ne critiquons pas trop vite, quand on s'aperçoit combien, chez nous, la « Bibliothèque » reste encore *terra incognita*, même parmi ceux qui en exploitent quotidiennement les ressources.

Les nombreux projets présentés lors de cette réunion sont réalisés aujourd'hui, notamment la *Bayerische Staatsbibliothek* de Munich et la *Stadt-und Universitätsbibliothek* de Hambourg, c'est-à-dire les deux plus importantes Universités de la République Fédérale, ainsi que la *Gedenkbibliothek* de Berlin ⁽³⁾.

(1) *Der Wiederaufbau des Stadt-und Universitäts-Bibliothek Hamburg*, 7 bis 9 Jahresbericht umfassend die Jahre 1951-1952, 1952-1953, 1953-1954, Hamburg, 1954, 84 pp. in-8°.

(2) Dr H. HALM, *Die Schicksal der Bayerischen Staatsbibliothek während des zweiten Weltkrieges*, München, Universitäts-Buchdruckerei (1949).

(3) La *Gedenkbibliothek* ou *American Memorial Library* est aujourd'hui la bibliothèque la plus moderne de l'Allemagne. Elle rouvre ses portes avec 120.000 ouvrages. Le coût du bâtiment s'est élevé à 20.000.000 fr.

Cet aspect de la contribution de l'Allemagne aux progrès des disciplines centrées sur le livre, le Congrès de Constance, tenu en 1953, devait en souligner plus spécialement la valeur, puisqu'il abordait le difficile problème de la documentation et de la politique d'acquisitions, qui préoccupe actuellement les bibliothécaires du monde entier.

Dans cet ordre d'idées, le Dr Hermann Tiemann de Hambourg, fit le point de ce que les Allemands appellent l'« Universalbibliothek », la bibliothèque universelle, qui entend maintenir et représenter l'unité du savoir, mais dont l'imposant édifice, depuis la mort de Grimm et de Lessing, a été lentement fissuré par la spécialisation des sciences et traverse aujourd'hui une crise aigüe. Il est intéressant de relever, dans les propos de l'éminent directeur de la Bibliothèque de l'Université de Hambourg, que « bibliothèque universelle » se confond obligatoirement avec « bibliothèque d'université ». Cette dernière est pour lui la véritable « Bildungsbibliothek », celle qui permet de mesurer les progrès de la science en général, les relations qu'entretiennent entre elles les différentes disciplines et les incessantes variations dans l'échelle de leurs valeurs.

Beau programme en vérité, mais qui reste illusoire s'il n'est soutenu par une solide base financière. Or, il faut bien dire qu'en Allemagne comme ailleurs, on est, à ce point de vue, encore bien loin de compte. Au moment même où le Dr Tiemann, évoquant les difficultés budgétaires des bibliothèques scientifiques, s'écriait que le problème financier était, en réalité, un *problème de foi* dans notre profession, un de mes bibliothécaires accrochait à la porte de son bureau cette exclamation de Victor Hugo : « *une bibliothèque est un acte de foi* ». Coïncidence digne d'être relevée et boutade qui, comme tant d'autres, sert à cacher une vérité dont on souffre.

Et de la boutade au paradoxe, le chemin n'est pas long. Je me rappelle une exégèse de l'Écriture Sainte que son auteur avait intitulée : « Paradoxes sur la vie chrétienne » (1). On pourrait se livrer au même exercice dans le domaine de la bibliothéconomie.

Le Dr H. W. Eppelsheimer, de Francfort, ne s'en est pas fait faute lorsque, posant l'alternative « Sélection ou Documentation », il n'a pas craint d'affirmer que leurs exigences étaient souvent contradictoires. En sacrifiant au goût du record et du nombre qui caractérise notre époque, on oublie en effet, trop souvent, que la valeur et l'utilité d'une bibliothèque ne se mesurent pas au fait qu'elle dépasse le million de volumes, mais à un appareil bibliographique de revues, de monographies judicieusement choisies et à un réseau organisé de recherches.

Les moyens de parvenir à ce but furent successivement étudiés par Fraulein Dr Gisela von Busse, de la *Deutsche Forschungsgemein-*

(1) J., VIEUJEAN, *Paradoxes sur la vie chrétienne*, Bruxelles, 1941, 109 pp. in-12.

schaft (Bad Godesberg), le Dr Gustav Hofmann (München), le Dr Wolfgang Fischer (Oldenburg) dans trois exposés qui avaient pour titre : L'aspect actuel..., l'aspect muséographique..., l'aspect régional des acquisitions.

La première étudia spécialement la technique la plus appropriée pour raccourcir le temps qui s'écoule entre la sortie de presse d'un livre et sa mise à la disposition des lecteurs de la bibliothèque. Selon elle, le bibliothécaire devrait emprunter au marchand ses qualités de rapidité dans l'achat, en y ajoutant certaines vertus plus spécifiques à sa profession : l'*objectivité*, grâce à une maîtrise suffisante des connaissances humaines, et la *sécurité*, assurée par la collaboration d'un personnel entraîné aux tâches particulières qu'on lui demande, et par des moyens financiers fermes.

Le second, envisageant non plus seulement le contenu du livre mais son esthétique, son aspect extérieur et sa valeur archéologique, rompit une lance en faveur du maintien de la tradition « musée » des bibliothèques, si brillamment représentée par la Bibliothèque Nationale de Paris, le British Museum, la Vaticane. Les bibliothèques d'Université ont le devoir de ne jamais perdre de vue cet aspect historique de leurs collections qui sert directement les progrès de l'histoire des sciences, étant bien entendu qu'elles ne doivent pas envisager la création d'un fonds nouveau à moins d'être pourvues d'abondants moyens financiers. Mais elles ont le devoir de se montrer sans cesse attentives à tout ce qui contribuerait à grossir les richesses dont elles sont les dépositaires. On offrit récemment à la Bibliothèque de l'Université de Munich l'achat d'un manuscrit ayant appartenu, au moyen âge, à une bibliothèque monastique de la Bavière dont la Bibliothèque de Munich a recueilli la plus grande partie. Faute de crédits suffisants, cette institution ne put l'acquérir, et le codex se trouve maintenant isolé de ses frères, dans une bibliothèque américaine.

On pourrait objecter que la dépense était, de toutes façons, excessive. Mais il en va d'un *unicum* bibliographique comme d'un microscope électronique : cinq ans après, « personne ne s'inquiète de savoir ce qu'il a coûté, mais tout le monde se réjouit de l'avoir acquis ». L'aspect régional des acquisitions se lie intimement au problème précédent, mais il le déborde largement en portée et en complexité. Pour le Dr Fisher, comme pour les directeurs des grandes bibliothèques, il ne fait aucun doute que tout ce qui se rapporte à l'histoire de la région ou de l'institution où la bibliothèque a son siège, doit figurer dans les collections de cette dernière. Pour l'Allemagne, ce souhait est, dans la plupart des cas, une exigence puisque la majorité des bibliothèques d'Université sont en même temps ou municipales (*Stadt-*) ou d'Etat (*Staats-Bibliothek*).

Cette situation pose du même coup la question si discutée du dépôt légal qui, en l'occurrence, pourrait connaître les assouplissements destinés à en faciliter l'application à l'échelle de la province ou de la ville.

Si l'on passe en revue les sujets traités à Mayence et à Constance, on s'aperçoit très vite que ces deux sessions avaient pratiquement exploré la plupart des grands thèmes classiques de la bibliothéconomie.

Il appartenait cependant au Congrès de Brême, qui se déroula du 8 au 11 juin 1954, en présence d'observateurs américains, belges, britanniques, français et scandinaves de clôturer le cycle en inscrivant à son ordre du jour le *Problème des bibliothèques d'Universités et de leurs relations avec les bibliothèques d'Instituts et de Facultés*.

A vrai dire, ce n'était pas la première fois qu'au cours des « Bibliothekartage » organisés depuis la guerre, on évoquait cette question qui, par son importance, les perspectives qu'elle ouvre et l'irritation que provoque aujourd'hui son caractère d'urgence, se situe au cœur de tous les problèmes dont nos grandes bibliothèques scientifiques doivent sans cesse préciser les données, établir la marche à suivre, et trouver la solution.

A Constance déjà, la discussion s'était ouverte sur le sujet, grâce à la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*. Le Dr Wilhelm Hoffmann (Stuttgart) et le Dr Gisela von Busse (Bad Godesberg) avaient insisté sur son désir d'établir, dans le domaine des bibliothèques allemandes, une « *Gemeinschaftliche Planung* ». Cette sollicitude et ce souci du service de la communauté était bien naturelle de la part d'un organisme qui constitue la réplique allemande de notre Fonds national de la Recherche scientifique et qui, depuis la fin des hostilités, assume en fait la responsabilité de l'avenir de la science d'Outre-Rhin, en imprimant à celle-ci la double impulsion de ses énergies spirituelles et de ses secours financiers.

Cette mission dote la *Forschungsgemeinschaft* d'un droit de regard légitime sur le bon emploi qu'en font les institutions bénéficiaires. Or, dans le secteur des grandes bibliothèques scientifiques qu'elle avait évidemment comprises dans son action, la *Forschungsgemeinschaft* avait très tôt décelé l'existence, et identifié la cause d'un grave malaise qui en contrariait l'efficacité : il résidait dans l'antinomie sans cesse plus accusée entre les bibliothèques d'Universités d'une part, et les bibliothèques d'Instituts, de Facultés et de Séminaires d'autre part.

Devant cet état, la *Forschungsgemeinschaft* prit l'initiative d'une vaste enquête qu'elle confia au Bibliotheksrat Dr Gerhard Reincke, de Berlin.

Le résultat de ce tour d'horizon est contenu dans un rapport de 68 pages, d'une inépuisable richesse documentaire, d'une clarté précise et dépouillée, et dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, tant il évoque à merveille toutes les situations qu'un bibliothécaire d'Université est appelé à rencontrer dès les premiers mois de sa carrière (1).

(1) Gerhard REINCKE (Dr). *Gutachten über die Lage der Institutsbibliotheken und ihr Verhältnis zu der Universitäts- und Hochschulbibliotheken, im Auftrage der Deutschen Forschungsgemeinschaft*. Berlin, Deutsche Forschungsgemeinschaft, 68 pp., in 8°, 1953.

Aussi me permettra-t-on d'en résumer en quelques pages les traits principaux.

C'est au cours de quatre grands voyages d'information accomplis en 1953, dans 21 Universités et Ecoles techniques supérieures du territoire fédéral, que le D^r Reincke assembla les matériaux de son rapport. Dans ces institutions, il eut l'occasion de visiter 252 Instituts et séminaires. Le choix des Instituts fut chaque fois décidé de commun accord avec le recteur et le directeur de la Bibliothèque de l'Université intéressée, la situation particulière de chaque bibliothèque longuement étudiée et poursuivie jusqu'à l'examen approfondi de ses sections les plus importantes : Acquisitions, Catalogues, Salles de lecture, etc...

Après avoir dressé en une trentaine de pages l'état présent — je dirais même l'état clinique ou la feuille de température — des bibliothèques d'Instituts et des bibliothèques d'Universités le rapporteur commente les données recueillies, et en tire quelques conclusions aptes à enrayer le mal et à assurer une croissance harmonieuse des unes comme des autres.

Selon lui, en effet, il est nécessaire d'atteindre un nouveau palier, un terrain solide sur lequel les bibliothèques encyclopédiques des Universités et les bibliothèques spécialisées des Instituts puissent se livrer à un travail commun dans l'utilisation de tout le matériel livresque de leur *Alma Mater*.

Il n'est pas inutile de rappeler, en cet endroit, l'importance bien connue des bibliothèques d'Universités allemandes. Douées d'autonomie, ne dépendant du recteur que pour la discipline, elles jouissent de crédits élevés, reçus directement du Ministère et de la Ville, ou de l'Etat. Leur personnel scientifique et administratif est nombreux et bien formé.

Cette situation privilégiée, elles la doivent sans contredit à l'influence de Friedrich Althoff, Ministre de l'Instruction publique à la fin du XIX^e siècle, qui, s'employant à relever le statut des bibliothèques scientifiques, est responsable de leur merveilleux essor.

Il est d'ailleurs significatif de mettre en parallèle l'ascension de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg sous le régime allemand jusqu'en 1918, et le déclin que connurent les bibliothèques d'Universités françaises lorsque leur gestion fut laissée à l'entière discrétion des Universités autonomes.

Sur ces « Zentralbibliotheken », bien organisées, qui échappent à leur tyrannie, certains professeurs d'Universités ne laissent pas de jeter un coup d'œil d'envie. Les bibliothèques d'Instituts, au dire du rapporteur, sont, la plupart du temps, logées dans des locaux incommodes et peu appropriés. Leurs collections — de valeur inégale au sein d'une même Université et entre les séminaires correspondants d'Universités différentes — ne sont souvent accessibles qu'à un petit nombre de lecteurs. Elles s'accroissent, sans esprit de continuité logique, au gré de crédits très variables

et sont administrées par un personnel extrêmement bigarré, expérimentant, dans la confection des catalogues, des techniques incertaines et improvisées (1).

Mais les membres du corps professoral ne manquent pas, à leur tour, de déplorer les heures d'ouverture insuffisantes de la bibliothèque de l'Université, ses catalogues compliqués, l'inaccessibilité des magasins de livres, la lenteur administrative, la formation unilatérale de ses bibliothécaires scientifiques, trop exclusivement « gelehrt-antiquarisch orientiert » (2).

De fait, rares furent les voix qui répondant à l'enquête du Dr Reincke estimaient que « tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Le rapporteur avait d'ailleurs choisi comme pierre de touche le principe suivant qu'il proposait à la méditation de ses interlocuteurs : « L'administration des bibliothèques d'Instituts n'est pas uniquement une question de finances ; c'est aussi un problème d'organisation qui ne peut être sérieusement résolu que si l'on se décide à considérer la gestion des livres dans une Université comme formant un tout et à placer la bibliothèque de l'Université — la « Zentralbibliothek » — au point central du système ». Une majorité de 94 voix sur 52 se déclarait prête à accepter cette prise de position. Mais la plupart des réponses — je serais tentée de dire des réactions — négatives furent le résultat d'une méprise sur le sens exact de ce « Mittelpunkt », de ce caractère central que le Dr Reincke suggérait, peut-être avec quelque malice, de reconnaître à la Bibliothèque de l'Université.

Les professeurs directeurs des Instituts les plus importants — et par conséquent les plus indépendants — crurent y voir immédiatement un contrôle plus ou moins impératif et de toutes façons inopportun de la part de la « Zentralbibliothek ». D'autres, plus nuancés dans leur opposition, accueillirent volontiers le point de vue proposé par le rapporteur, à condition que la Bibliothèque de l'Université fût un centre, d'accord, mais un centre de gravité et de rencontre purement intellectuel. Quant aux irréductibles, ils étaient représentés par la fraction qui, s'autorisant du caractère de plus en plus spécialisé, de plus en plus fermé de chaque discipline scientifique, reléguait brutalement la conception d'une bibliothèque universitaire, centre nerveux et collecteur du savoir, dans le domaine de l'utopie dangereuse et condamnable.

Avant de préciser, avec le Dr Reincke, ce qu'il convient d'entendre par la bibliothèque « centre et point de rencontre », il n'est pas inutile de relever, en passant, de quel état psychologique relève cette symptomatique fin de non-recevoir. Elle paraît marquer tout d'abord la dissolution du concept de l'*Universitas litterarum*, qui avait fait la

(1) *Op. cit.* « Unter den Verwaltungseinrichtungen des Institute ergaben die Kataloge wohl das bunteste Bild. Man könnte hier von einem wahren Experimentierfeld bibliothekarischer Autodidakten sprechen... » (p. 24).

(2) *Op. cit.* p. 35.

force et le rayonnement des Universités depuis le moyen âge. Celle-ci ne s'incarnerait plus dans la représentation sensible d'une communauté puisant à la même fontaine du savoir, elle vivrait, elle ne peut vivre que dans les rapports personnels qu'entretiennent entre eux les maîtres chargés de l'enseignement des diverses disciplines. A la Bibliothèque, représentation fidèle et imagée de la classification des sciences, succède un tableau beaucoup moins poétique : celui du rouage purement administratif chargé de mettre, dans les conditions les meilleures, la littérature à la disposition des professeurs et des étudiants. Visage double, contradictoire, mais également fidèle, d'une même vérité !

En même temps s'insinue, dans les rapports entre la Bibliothèque d'Université et les Instituts, cette notion de concurrence dont le D^r Gisela von Busse décelait les traces en analysant certains passages particulièrement significatifs du mémoire Reincke. Dans certains Instituts des Facultés de Médecine, de Droit, des Sciences appliquées, il est clair que les professeurs ne se sont jamais posé cette question qui, au contraire, inquiète si vivement les bibliothécaires. Pour les premiers, l'existence de la Bibliothèque de l'Université est bien souvent ignorée. Leur proposer une sorte de *gentleman's agreement* avec une institution dont ils méconnaissent le rôle et la fonction, c'est inévitablement déclencher un réflexe de défense bien naturel chez ceux qui accordent légitimement quelque valeur aux prérogatives de la toge et de la chaire.

Sur quel champ le différend va-t-il se cristalliser et prendre les couleurs les plus vives ? Celui des acquisitions : l'expérience l'a démontré suffisamment.

Et d'abord, qui achète ? La question peut paraître paradoxale, mais elle est justifiée si l'on s'en rapporte à la réponse qui constitue la position extrême dans le point de vue des Instituts et qui entendrait assimiler la Bibliothèque de l'Université à un dépôt d'archives, à un conservatoire des livres périmés, dépassés par les progrès de la science, et auxquels on peut se référer occasionnellement au cours de recherches intéressantes l'histoire de telle discipline. Dans ce cas, le directeur d'Institut se chargerait courageusement d'assurer personnellement, non seulement l'achat des ouvrages compris dans le champ de travail de son Institut, mais aussi la continuation des collections, des séries, des périodiques acquis par ses prédécesseurs. Mais tout acheter, n'est-ce pas s'imposer une tâche qui dépasse à la fois moyens financiers et possibilités matérielles ? Les professeurs qui l'ont bien compris ont adopté une attitude plus réaliste et accepté une répartition entre la Bibliothèque de l'Université et leur Institut. Dans leur pensée, les acquisitions de la Bibliothèque de l'Université seraient destinées à équilibrer et à compléter celles des Instituts. Du domaine de la première ressortiraient d'abord les périodiques, les continuations, les *serials*, les recueils de sources, les bibliographies, puis la littérature concernant à la fois un ou plusieurs groupes de

disciplines, et, en ordre général, toutes les branches qui font l'objet d'un enseignement dans l'université intéressée, de telle manière que, offrant une synthèse de l'enseignement, la bibliothèque puisse offrir un aliment approprié au spécialiste qui, au hasard d'une enquête déterminée, est amené à franchir les frontières de sa propre branche ou à en remonter les étapes antérieures. Il lui appartiendrait enfin de mener une politique d'acquisitions en rapport étroit avec l'état présent et les perspectives futures de la science, dans le pays où elle a son siège. De leur côté les Instituts s'attacheraient à acquérir les ouvrages fondamentaux des disciplines qu'ils représentent.

Supposons maintenant qu'une convention, une entente se soit établie entre la Bibliothèque de l'Université et les Instituts sur un mode de répartition des achats de livres. Au sein de chaque organisme, qui sera chargé de faire le choix des acquisitions ?

Pour l'Institut, pas de difficulté sérieuse : c'est le spécialiste, le professeur-directeur, éventuellement aidé par ses collaborateurs. Pour la bibliothèque, son directeur, aidé ou non par les indications que lui fournissent ses bibliothécaires, responsables chacun d'un secteur de la science, suivant la méthode bien connue du « Referat-Verteilung ».

En théorie, cette procédure semble appelée à donner de bons résultats : 1) ou bien le directeur d'Institut n'a que des rapports lointains avec la Bibliothèque de l'Université, et peu lui importe ce que cette dernière peut acheter dans la discipline qui l'intéresse, du moment que ses moyens financiers et l'indépendance qu'on lui reconnaît, lui permettent de gérer à son idée le développement de son matériel bibliographique; 2) ou bien le directeur d'Institut fait confiance au bibliothécaire de l'Université et à sa compétence, non seulement bibliographique mais purement universitaire, et se tient en relation constante avec lui et ses collaborateurs (1).

Mais le Dr Reincke en a rencontré qui, estimant que les bibliothécaires ne peuvent avoir, en raison de leurs occupations professionnelles, un contact assez étroit avec le dernier mot de la science, leur dénie la capacité de choisir, parmi une douzaine d'ouvrages, ceux qui s'insèrent le mieux dans le cadre des recherches des différents Instituts. En un mot, comme en cent, le bibliothécaire n'aurait pour eux comme pour le profane, qu'un rôle purement administratif.

Le mémoire Reincke montre clairement les répercussions de cette attitude dans l'organisation des bibliothèques d'Instituts, laboratoires et séminaires. Comme le classement, le cataloguement,

(1) En Hollande, l'A. R. du 13 novembre 1935 règle la question pour les Universités de l'Etat :

Art. 5. — 1) Les ouvrages et les périodiques d'instituts sont considérés comme appartenant à la bibliothèque de l'Université.

2) Les directeurs d'Institut ne peuvent commander les ouvrages pour leurs bibliothèques qu'exclusivement par l'intermédiaire du bibliothécaire de l'Université...

la mise en ordre des périodiques et des livres est considérée, par certains directeurs d'Instituts comme un travail d'ordre purement servile, n'ayant que de lointains rapports avec la recherche scientifique, ces professeurs confieront le plus souvent cette tâche à un secrétaire, en complément de sa routine habituelle. Dans les séminaires les plus importants, un ou plusieurs assistants pourront être appelés à remplir ce rôle, en marge de leur activité scientifique. Et, à ce propos, le D^r Reincke note une tendance fixatrice dans ces grands Instituts : on s'y est efforcé, le plus souvent, à s'attacher le concours d'un secrétaire d'un certain âge, se tenant en permanence dans le local de la bibliothèque ou dans un bureau attenant. Si cette collaboratrice s'intéresse à son travail, elle devient bientôt, au cours des années, un élément indispensable et irremplaçable dans la gestion de la bibliothèque à laquelle elle s'est pratiquement identifiée, et dans laquelle elle a acquis une expérience qui la rend précieuse au directeur, à ses assistants et aux étudiants.

Mais tous les Instituts n'ont pas la chance de bénéficier de pareil concours, et il leur faut, au moment où ils se sentent débordés par le flot montant des publications, bien souvent improviser une solution.

Il est remarquable que, dans la plupart de ces cas, les Instituts se soient tournés vers la Bibliothèque de l'Université, non pour lui demander la collaboration de l'un ou l'autre de ses bibliothécaires scientifiques, mais le concours de « Diplombibliothekare », c'est-à-dire de rédacteurs nantis d'un diplôme de bibliothéconomie. Encore une fois, c'est l'aspect technique et purement utilitaire de la profession qui l'emporte aux yeux du « client », et masque les services plus « nobles » qu'elle pourrait aussi opportunément leur offrir.

Tels sont les points essentiels du mémoire du D^r Reincke et des précisions qui y furent apportées par le D^r G. von Busse. Les débats auxquels ces deux textes donnèrent lieu au Congrès de Brême furent dirigés par le directeur de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*.

A l'issue des discussions, professeurs, bibliothécaires et représentants de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* proclamèrent l'utilité incontestée des deux groupes de bibliothèques universitaires : le premier représenté par la Bibliothèque de l'Université, la *Zentralbibliothek*, centre essentiel de documentation générale et scientifique, le second formé par les bibliothèques universitaires, service strictement limité aux besoins des Universités.

Les participants au Congrès marquèrent leur accord sur la nécessité de normaliser les catalogues et d'établir des catalogues collectifs et, par conséquent, d'augmenter et d'unifier le personnel des bibliothèques d'Universités, de Facultés et de Séminaires.

Les résolutions qui furent prises témoignent de la compréhension et du respect que se portent mutuellement les deux partis en présence : professeurs d'Université et bibliothécaires d'Université servent en même temps la science et ses progrès en Allemagne.

Après avoir assisté à cet effort intelligent d'auto-critique, il n'est pas sans intérêt de voir comment une nation où la bibliothéconomie a toujours été en particulier honneur, apprécie la situation des bibliothèques allemandes. Depuis 1945, cette dernière a fait l'objet de nombreux articles dans les revues spécialisées américaines.

Aux yeux de ces observateurs d'Outre-Atlantique, ce n'est pas tant au niveau des bibliothèques universitaires qu'à celui des bibliothèques publiques que le système de la lecture organisée devrait prendre un nouveau départ. On perçoit immédiatement les impératifs idéologiques qui ont motivé ce jugement : dans un pays gangrené par le nazisme, il s'agissait de répandre, au plus tôt et en profondeur, les idéaux démocratiques qui sont à la base de la vie quotidienne aux Etats-Unis et dont la structure de leurs bibliothèques offre une si suggestive image. Aussi n'est-il pas étonnant que, dès 1945, le gouvernement américain ait ouvert et développé un vaste réseau d'*Amerika-Häuser* calquées sur la bibliothèque publique américaine et fonctionnant comme centres d'information, dans l'espoir de développer chez les Allemands une conception démocratique de liberté de parole et de tolérance. Les 25 centres actuellement en activité ont atteint des centaines de milliers de lecteurs, grâce, non seulement aux livres qu'ils mettent à la disposition de ces derniers, mais aussi par des programmes audio-visuels sans cesse renouvelés. Mais, après ce tableau idyllique, relevons-en les points noirs, avoués par les Américains eux-mêmes, et qui intéressent directement notre propos ⁽¹⁾.

Installer des centres américains de culture à l'étranger, fort bien. Mais quel personnel choisir ? Les autorités d'Outre-Atlantique résolurent le problème en recourant au recrutement sur place. Des employés allemands travaillent donc dans ces bibliothèques, suivant les conceptions d'organisation et d'administration des bibliothèques publiques américaines. On en arrive à des situations véritablement paradoxales : une école de bibliothécaires a été établie à l'*Amerika-Haus* d'Erlangen pour aider à la formation des employés allemands qui y sont occupés, mais cette école n'entretient aucune relation avec l'Ecole des bibliothécaires allemands de l'Université d'Erlangen dirigée par le Dr Redenbacher.

A cet exemple, on perçoit déjà la différence qui sépare les procédés allemands de la technique américaine : les premiers se basant sur la formation professionnelle et universitaire, la seconde étant orientée avant tout par la destination du livre, son utilisation et son influence dans le public.

Cette disparité est également sensible dans les deux grands programmes qui, l'un aux Etats-Unis, et l'autre en Allemagne, se sont donnés pour objectif d'améliorer les acquisitions des bibliothèques scientifiques.

(1) Redmond A., BURKE, *German Librarianship from an American angle. (The Library Quarterly, vol. XXII, 1952, n° 3, pp. 180-193).*

Le programme allemand se présente, en réalité, sous un aspect multiforme et des étiquettes variées : *Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft*, *Verein des deutschen Bibliothekare*, *Deutsche Forschungsgemeinschaft*. Nous avons déjà évoqué le rôle de cette dernière qui, en somme, continue sous une appellation plus objective et plus dégagée des contingences politiques, les activités que s'était tracée la *Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft*. Créée en 1949 il s'agissait, comme son titre l'indique, de venir au secours de la science d'Outre-Rhin, de redonner un nouvel élan à la recherche scientifique dans un pays menacé d'asphyxie. Acquérir les ouvrages étrangers, renouer avec tous les pays des relations d'échange de publications s'inscrit donc au premier plan des préoccupations des promoteurs de cet organisme.

Pour réaliser ce but, un Bureau d'Echanges et d'Acquisition de la littérature étrangère s'employa à choisir, dans la production mondiale, tout ce qui était susceptible d'intéresser la reprise et les progrès de la recherche scientifique en Allemagne. Cette tâche de sélection réclamait évidemment la collaboration de bibliothécaires spécialistes dans un nombre élevé de disciplines bien précises. Or, à cet égard, l'Allemagne peut s'enorgueillir d'un cadre de bibliothécaires particulièrement solide et compétent. Par tradition, les Allemands ont, en effet, soigné la formation du personnel de leurs bibliothèques.

Née des exigences du fonctionnariat, leur hiérarchie, dont les linéaments furent tracés dès 1893, se précisa enfin sous sa forme actuelle en 1938 (1). Elle comprend trois degrés. Au sommet, le personnel scientifique; les bibliothécaires, obligatoirement porteurs du diplôme de docteur, doivent avoir suivi pendant deux ans les cours d'une école de bibliothéconomie et accompli un stage dans une bibliothèque importante. C'est parmi eux que sont choisis les directeurs des bibliothèques, les chefs des services et les spécialistes des services d'acquisition. Souvent, ils occupent une chaire à l'Université.

Directement placés sous cette première catégorie, les aides-bibliothécaires forment le service intermédiaire supérieur (*Gehobener Bibliotheksdienst*). On leur réclame un certificat de fin d'études dans un *Gymnasium* et la fréquentation d'une école de bibliothéconomie pendant deux ans.

Enfin, les employés de bureau, sténos, magasiniers, secrétaires, relieurs forment le troisième et dernier échelon.

Les écoles régionales de bibliothéconomie auxquelles nous venons de faire allusion sont actuellement au nombre de six. Toutes sont rattachées à une Université. Les écoles de Cologne et de Hambourg se distinguent des autres par l'intérêt qu'elles marquent, non seule-

(1) *Einheitlich Verordnung für den Bibliotheksdienst*. Deux ans plus tard, un amendement créait le personnel administratif supérieur : le *Gehobener Dienst*.

ment aux bibliothèques scientifiques, mais dans une large mesure, aux bibliothèques publiques.

La fréquentation des mêmes écoles, une formation professionnelle identique ou parallèle, l'examen des mêmes problèmes et des mêmes difficultés, a cimenté très tôt l'union des bibliothécaires allemands. Celle-ci s'est exprimée dans la constitution de deux associations professionnelles : le *Verein Deutscher Bibliothekare*, groupant les bibliothécaires scientifiques, et le *Verein Diplom-Bibliothekare*, réservé aux bibliothécaires que nous appellerions « du second degré ». L'influence des conceptions américaines, basées sur le rôle social des bibliothèques, la salutaire dévaluation du respect exagéré de l'autorité qui suivit la défaite, engagea les organisateurs des *Bibliothekartage* placés sous les auspices des bibliothèques scientifiques, à inviter leurs collègues du degré moyen à participer à leurs assises. D'un côté comme de l'autre, je ne pense pas qu'on ait eu à se plaindre de ce travail en commun. Que ce rapprochement ait été possible et que les bibliothécaires scientifiques aient pu conserver le leadership que leur confèrent leurs diplômes universitaires, sans éveiller la susceptibilité de leurs collègues, témoigne d'ailleurs de la solidité de l'organisation des bibliothèques en Allemagne, dont l'armature reste appuyée, à la différence des U. S. A., sur des bases scientifiques éprouvées : « *Librarianship is Scholarship* »⁽¹⁾.

C'est, en effet, à l'équipe de ces bibliothécaires spécialistes de diverses disciplines que fut confié le soin non seulement de choisir, mais également de dresser le plan de répartition de la littérature étrangère entre les Universités de la République fédérale.

Cette distribution s'est opérée sous le signe d'une large décentralisation : chaque Université ne reçoit pas un choix d'ouvrages parus dans le plus grand nombre de sciences, mais le plus grand nombre d'ouvrages de valeur traitant d'une matière déterminée. De plus, cette répartition idéologique n'est pas uniforme : elle se double d'une répartition d'ordre géographique et culturel. A certaines bibliothèques d'Université sont destinées la production scientifique, dans tous les domaines de la recherche, d'un pays déterminé⁽²⁾.

Il est tenu compte, pour certaines, de leur situation excentrique : Cologne s'assure par exemple, les ouvrages concernant la Belgique et le Luxembourg, Hambourg ceux de la Suède, mais certaines traditions ou une situation de fait donnent aux Universités un monopole que leur position géographique ne justifierait nullement : à Tübingen sont destinés les *Orientalia*, à Bonn la production italienne, à Hambourg les œuvres sud-américaines. Le tableau de répartition que nous reproduisons en annexe montre clairement, en dépit de sa sécheresse, l'ampleur de programme allemand, son ambition

(1) Une troisième association : la *Verein Deutscher Volks-Bibliothekare* a peu de relations de travail avec les deux autres organismes.

(2) Raymond IRWIN, *Librarianship*. London, Grafton, 1949.

(3) Voir Annexe I.

d'assurer la présence en Allemagne d'un exemplaire de tout ouvrage vraiment représentatif et, à chaque grande bibliothèque scientifique du pays, un regain d'intérêt et de nécessité, puisqu'elle est désormais seule à posséder l'une des soixante-dix clés des trésors du savoir.

C'est la même pensée qui, au-delà de l'Atlantique, animait les promoteurs de ce qui est maintenant universellement connu sous l'appellation de *Farmington Plan* et qui, à l'époque où il fut ébauché — c'était le 9 octobre 1942 — constituait en même temps un émouvant acte de foi (encore un) dans le destin de l'Europe et de ses énergies intellectuelles.

Dressé par un comité spécial du *Librarian's Council of the Library of Congress* à la suite d'une réunion tenue à Farmington, Connecticut — d'où son nom — ce plan contenait dans sa primitive appellation : *Proposal for a Division of Responsibility among American Libraries in the Acquisition and Recording of Library Materials*, l'essentiel de sa raison d'être. Son but était et reste d'assurer qu'au moins un exemplaire de tout ouvrage étranger, susceptible d'intéresser un chercheur aux Etats-Unis, soit acquis par une bibliothèque américaine, promptement enregistré dans le catalogue collectif de la Bibliothèque du Congrès, et rendu accessible par le prêt entre bibliothèques ou les reproductions photographiques (1).

Cette entreprise comporte donc deux éléments principaux : une organisation et une administration servant des préoccupations essentiellement scientifiques.

Du point de vue administratif, le plan se laisse décomposer en quelques éléments bien définis : il a son siège à la Bibliothèque de l'Université de Harvard, ses frais d'administration sont supportés par la *Carnegie Corporation de New-York* (15.000 dollars pour les trois premières années), il s'intéresse à la production livresque de 17 pays d'Europe : jusqu'ici, tout est simple. Mais la situation se complique singulièrement lorsqu'on aborde les limites et le mode de sélection des ouvrages retenus par le *Farmington Plan*. Ce dernier rejette en effet (et j'en passe) : les almanachs, les annuaires, les livres coûtant plus de 25 dollars, les ouvrages d'intérêt purement bibliophilique, les thèses et dissertations, les documents publiés par les organismes gouvernementaux, les tirés-à-parts, les ouvrages de médecine, les périodiques, les journaux, les publications d'académies et de sociétés savantes, la théologie, les traductions, qui logiquement sont acquis ou reçus en don par diverses bibliothèques.

Après cette nomenclature, qui n'est d'ailleurs pas exhaustive, peut-on encore parler de règle là où les exceptions sont plus nombreuses que les exemples ? Dans une formule imagée, et avec toute l'autorité que lui confèrent son expérience et ses fonctions, le Dr J. H. P. Pafford, bibliothécaire en chef de l'Université de Londres, a résumé les critiques en estimant que le *Farmington Plan* a toutes les apparences

(1) *Farmington Plan Handbook* by Edwin E. WILLIAMS. Association of Research Libraries, 1953, 170 pp.

d'un marteau-pilon, énorme, impressionnant, et que l'on manie à grand frais pour casser une toute petite noix. A son avis, le plan n'aide en réalité, à acquérir qu'un nombre relativement restreint d'ouvrages de moindre valeur, qui ne représentent qu'un faible pourcentage des livres demandés par tout lecteur. Et Pafford termine en se faisant l'écho de certaines critiques encore plus radicales suivant lesquelles les livres qui ne seraient pas entrés aux U. S. A. si le *Farmington Plan* n'avait pas été là pour les accueillir, « comprennent 1 % d'ouvrages de valeur et 99 % de livres sans utilité et de littérature de camelote »⁽¹⁾.

Ce jugement brutal vise, en réalité, moins les nombreuses restrictions apportées au champ d'action du programme que le mode de sélection adopté. Le Comité du *Farmington Plan* ne peut, en effet, prendre arrangement qu'avec un seul libraire par pays⁽²⁾. Dans la mesure du possible, on lui adjoint un conseiller — de préférence, un bibliothécaire — mais c'est à l'agent commercial qu'il incombe de choisir les ouvrages et de les envoyer aux bibliothèques américaines intéressées. On saisit ainsi sur le vif toute la différence qui sépare le *Farmington Plan* du programme de sélection et de répartition de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*. Là, on requiert une simple compétence technique; ici, c'est la formation scientifique qui apparaît la condition *sine qua non* de tout choix judicieux.

Si les responsables du *Farmington Plan* ne semblent pas avoir été spécialement attentifs à cet aspect du problème, ils ont par contre vigoureusement défendu le principe du sélectionneur unique — qu'il soit libraire ou spécialiste — en se basant sur une expérience, à vrai dire, particulièrement suggestive.

La production suisse, telle qu'elle se trouve répertoriée dans « *Das Schweizer Buch* » avait été pointée, pour 1949, par quatre bibliothécaires américains ayant la pratique de la « Book-Selection ». On trouvait côte à côte un bibliothécaire d'Université, un professeur de bibliothéconomie, l'assistant d'un directeur de bibliothèque et le chef d'un grand service d'acquisition. Ces quatre hommes ne tombèrent d'accord que sur 110 titres choisis parmi 1022 ouvrages. Ils s'opposèrent, deux contre deux sur 516 d'entre eux, c'est-à-dire sur plus de la moitié !⁽³⁾.

Chacun jugeait évidemment suivant son optique, l'angle sous lequel il envisage le livre, son rôle, son utilité, et c'est en obéissant

⁽¹⁾ *Op. cit.*, p. 46 : J. H. P. Pafford points out that it will not increase the supply of important recent books, which would be acquired without it, or of those produced during the first five hundred years of printing; it will help with relatively unimportant recent foreign books, which account for only « an infinitesimal proportion of the total of books required by readers »; consequently there may be some truth in the criticism that the plan is « a large, costly and rather clumsy sledge-hammer to crack so small a nut ».

⁽²⁾ Pour la Belgique, le Comité a choisi l'Office international de Librairie à Bruxelles, (*Farmington Plan Handbook*, p. 65).

⁽³⁾ *Id. op.*, pp. 49-50.

eux aussi, aux impératifs de leur profession respective, que les contempteurs du *Farmington Plan* ont énoncé leurs critiques : le D^r Pafford juge les résultats de l'entreprise en fonction de la recherche scientifique et de l'enseignement universitaire, le D^r Luther H. Evans, placé à la tête de la plus grande bibliothèque du monde, la Bibliothèque du Congrès à Washington, qui prétend être le conservatoire de tout ce que l'esprit humain a confié à l'impression, trace de nouveaux objectifs au *Farmington Plan* en déclarant que « presque tout ce qui a paru n'importe où dans le monde, devrait se trouver au moins une fois dans les bibliothèques américaines ». Voilà certes une opinion que ne partagerait pas M. C. Pottinger, chevronné des bibliothèques publiques anglaises qui, évaluant les chances de réussite du Plan, estime qu'une grande proportion des livres publiés dans n'importe quel pays ne vaut pas la peine d'être conservée, même dans leur pays d'origine.

Le Comité du Plan a étudié ces critiques avec une parfaite conscience de la gravité de l'enjeu ; le refus d'un ouvrage par le *Farmington* implique presque inévitablement qu'aucun exemplaire de cet ouvrage n'entrera aux Etats-Unis. Si la décision est erronée, c'est implicitement avouer que l'organisme est incapable de garantir les bibliothèques américaines de recherches contre des erreurs de jugement.

Pour prévenir cette éventualité et répondre par des améliorations positives aux objections qui lui ont été faites, on a proposé récemment que les bibliographies nationales des 17 pays intéressés soient pointées aux Etats-Unis, dans le cadre du *Farmington Plan*.

Cette proposition est conforme au bon sens et à l'esprit pratique qui préside, chez nos amis américains, aux démarches de la vie quotidienne et — partant — à l'activité de leurs bibliothèques. Mais, sans rejeter cette procédure, le comité estime qu'après tout, les libraires examinent les ouvrages qu'ils fournissent : il n'est pas prouvé qu'un intermédiaire, travaillant uniquement sur des bibliographies puisse faire mieux qu'eux.

À ce bon sens qui n'est pas exempt d'une certaine candeur, le Comité du Plan paraît répondre ainsi par quelque méfiance à l'égard des instruments de travail dont dépendrait, en définitive, toute l'efficacité du programme. Pour se rendre compte de la production intellectuelle et scientifique d'un pays, une bibliographie périodique est en principe le meilleur des outils. Mais les bibliographies valent ce qu'en ont fait leurs auteurs et la valeur de ces derniers n'est-elle pas le reflet de la situation des bibliothèques dont ils dépendent et dans lesquelles ils travaillent ? Si le Comité du *Farmington Plan* entrait donc dans les vues de ceux qui lui recommandent un recours plus attentif aux bibliographies nationales courantes, il serait avisé d'entreprendre, au préalable, le contrôle des renseignements que chacun des 17 pays est susceptible de lui fournir et de l'aide que pourrait lui apporter l'organisation de ses bibliothèques et de ses centres de documentation.

Quelle contribution pourrait, par exemple, lui offrir la Belgique ? Il est d'autant plus opportun de poser cette question que l'organisation, à Bruxelles, du prochain Congrès international des Bibliothèques et des Centres de Documentation (11-14 septembre 1955) oblige ceux qui, comme moi, font partie du Comité organisateur, à un examen de conscience. Dès à présent, l'attention des observateurs étrangers est centrée sur l'activité des bibliothèques belges et les moindres détails de leur fonctionnement se trouvent pris sous une lumière crue et impitoyable. Je me hâte de dire, avant tout autre chose, que cet éclairage en fait ressortir plus les défauts que les qualités.

C'est pourquoi au moment d'en reconstituer le tableau, — thème de la troisième et dernière partie de cet article — il est utile de signaler que ce dernier pourra paraître quelque peu incohérent si on le compare aux deux premières parties du présent exposé. Ce déséquilibre est dû à l'inconsistance même de la matière. Alors qu'en Allemagne, alors qu'aux Etats-Unis, on discerne immédiatement — et ceci serait également vrai pour la France et les pays scandinaves — un climat favorable au libre développement des bibliothèques, un faisceau de réalisations positives qui en ordonne tout naturellement le compte-rendu, pour la Belgique, il est inutile d'avancer fort loin pour s'apercevoir de la rareté des points de repère auxquels on peut se rapporter.

Cette opinion est partagée par un des maîtres américains de la *Library Science*, le Dr Leo Carnovsky. Les bibliothèques de France, Grande-Bretagne, Scandinavie, Suisse, Italie, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et U. R. S. S. sont passées l'une après l'autre au crible de son jugement sans complaisance comme sans facile sévérité. A son avis, la Belgique des bibliothèques offre ni plus ni moins une image chaotique, caractérisée par l'accumulation et le gaspillage des ressources bibliographiques d'une part, et l'absence de toute bibliothèque dans certaines parties du pays, d'autre part (1). Son collègue Douglas Waples arrivait déjà en 1938 à la même constatation dans le secteur particulier des bibliothèques universitaires soumises au système du « débrouille-toi » individuel.

Cette impression est en tous points confirmée par la lecture des rapports et des documents de l'Unesco. En voici quelques exemples :

(1) « The little country of Belgium contains within it so many factors of divisiveness and conflict that it not surprising to find them reflected in its library development. Beset by sharp political and religious differences, harboring two distinct languages and cultures French and Dutch, dominated by an industrial economy in the south and an agrarian in the north—all these have led to a national dualism which has thus far militated against the emergence of a firm national library movement. To put it positively, it has resulted in a chaotic library pattern, emphasizing duplication and waste of resources on the one hand, and lack of libraries altogether in many parts of the country, on the other ». LÉON CARNOVSKY, *Patterns of Library Government and Coverage in European Nations (The Library Quarterly)*, vol. XXIV, 1954, n° 2, pp. 138-153.

1) Dans le rapport présenté par M. E. J. Carter sur : « Les services bibliographiques. Progrès réalisés dans les services nationaux et internationaux (novembre 1950-juliet 1951) », le distingué Chef de la Division des Bibliothèques de l'Unesco, ne trouve à citer, bien malgré lui, pour la Belgique, que le projet d'une reprise du *Bulletin sommaire des périodiques de Belgique* et la création prochaine d'une Commission nationale belge de Bibliographie sur les activités de laquelle nous aurons d'ailleurs à revenir dans un instant.

Que l'on feuillette ce document et l'on trouvera sous les rubriques des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, de la Suisse, du Canada, de la Finlande (et j'en passe) des bilans autrement importants, qui, surtout, se basent plus sur des réalisations actuelles que sur des promesses d'avenir.

2) Dans le rapport de Madame Suzanne Briet sur l'enquête relative à la formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes (avril 1950), la Belgique est significativement placée sous le chapitre des : *Initiatives non coordonnées* (1).

3) *L'Etude statistique préliminaire sur les bibliothèques* (3 novembre 1952) offre, pour la Belgique, un tableau d'une pauvreté désespérante (20 lignes). Le rapporteur a, en effet, puisé toute son information dans l'*Annuaire de l'Institut national de Statistique*, qui ne connaît dans notre pays, que la Bibliothèque royale et les bibliothèques publiques reconnues par la loi de 1921, ignorant les bibliothèques scientifiques.

Quelle peut-être la cause de cette situation désavantageuse ? En d'autres termes, quelles sont les sources d'informations dont disposent les observateurs étrangers pour apprécier la situation des bibliothèques belges ?

Ce ne sont pas les rapports officiels lus au cours des Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et publiés dans les comptes-rendus de leurs travaux qui peuvent donner une vue d'ensemble satisfaisante. Est-il d'ailleurs lecture plus monotone que celle de la routine d'une institution au cours d'une année ? Les aperçus plus détaillés sur l'activité des bibliothèques universitaires qui paraissent dans les rapports rectoraux éclairent la situation de chacune d'entre elles d'une lumière plus crue, mais, noyés dans le volume, échappent la plupart du temps à l'attention du lecteur.

L'échec de cette publicité indirecte est réparable cependant, si les bibliothèques intéressées peuvent agir directement sur le public en mettant directement à sa disposition les preuves de leurs activités. De ce côté, il est certain que l'on a enregistré des signes encourageants : la Bibliothèque royale publie, à chaque occasion,

(1) Unesco, Paris, 2 novembre 1950. — *Enquête sur la formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes*. Rapport final présenté par Madame Suzanne BRIET Paris, 1950, 191 pp.

les catalogues des expositions qu'elle organise. Il en fut de même pour la Bibliothèque de l'Université de Liège. Mais tout utiles et recommandables qu'elles soient, ces publications peuvent être considérées comme une sorte de luxe ou de hors-d'œuvre dans le programme d'ensemble de nos bibliothèques. Si le chercheur peut y trouver une ample moisson de renseignements précieux, il attend encore plus des catalogues qui le guideront, avec sûreté et rapidité, dans l'utilisation des ressources bibliographiques que les bibliothèques sont à même de lui offrir. Et là, il faut bien dire que le XX^e siècle marque une nette régression par rapport à l'œuvre du XIX^e. C'est, en effet, au siècle dernier qu'on vit paraître deux ouvrages d'ensemble sur l'histoire des bibliothèques en Belgique ⁽¹⁾, une bibliographie générale due à un bibliothécaire belge ⁽²⁾, les catalogues des manuscrits des bibliothèques des Universités de Gand ⁽³⁾ et de Liège ⁽⁴⁾; c'est aussi à ce moment que, sans être livrés à l'impression, des catalogues systématiques couvrant la totalité des richesses bibliographiques de nos grandes bibliothèques ont été édifiés par un labeur écrasant, et d'autant plus méritoire qu'il était anonyme : il n'est pas exagéré de dire que ces travaux de longue haleine constituent encore maintenant l'armature de nos centres de documentation, dont la valeur a été, en outre, rehaussée par l'intérêt historique qui s'attache maintenant à une œuvre construite pourtant sous la pression de l'urgence et de l'immédiate utilité.

Depuis une quarantaine d'années un essoufflement se marque en Belgique dans l'élaboration et la continuation des catalogues collectifs et des grands travaux de bibliothéconomie ou de bibliographie. La publication de la liste des acquisitions des bibliothèques scientifiques a été interrompue en 1932 ⁽⁵⁾. On peut porter le même jugement sur les fascicules édités par la jeune Commission belge de Bibliographie et dont le programme a de quoi nous réjouir. Elle entend « examiner les possibilités de préparer et d'éditer une bibliographie des bibliographies en Belgique et au Congo, étudier les moyens d'obtenir l'unification des méthodes bibliographiques, tendre à coordonner les travaux bibliographiques, promouvoir l'outillage bibliographique ». Dans l'état actuel d'avancement de ce plan, on ne peut dissimuler cependant qu'il existe encore momentanément une disproportion entre l'ampleur des vues énoncées

⁽¹⁾ Auguste VOISIN, *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique*, Gand, C. Annot-Bræckman, 1840.

Pie NAMUR, *Histoire des Bibliothèques publiques de la Belgique*, Brux., 1840-1842, 3 vol.

⁽²⁾ Pie NAMUR, *Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliographique générale ou Répertoire systématique...* Liège, P.-J. Collardin, 1838, 2 vol.

⁽³⁾ Jules DE SAINT-GENOIS, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand*. Gand, C. Annot-Bræckman 1849-1852.

⁽⁴⁾ *Bibliothèque de l'Université de Liège. Catalogue des manuscrits*. Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1875.

⁽⁵⁾ T. I (1930); II (1932); III (1932).

et les minces brochures qui prétendent y satisfaire. En réalité, il manque en Belgique une véritable bibliographie de l'ensemble de la production belge ou concernant la Belgique. La liste mensuelle que publient avec beaucoup de soin et de compétence mes collègues de la Bibliothèque royale ne contient que le titre des ouvrages acquis par don ou par achat dans cette dernière institution. Celle-ci ne possède pas les moyens d'investigation propres à s'assurer l'acquisition de tout ce qui s'imprime en Belgique. Si l'on veut faire le bilan de tous les efforts tentés depuis le début du siècle dans le domaine de l'information bibliographique et des catalogues, seul celui que Paul Faider a courageusement inauguré pour les manuscrits des bibliothèques en 1931 a été poursuivi et donné des résultats probants (1).

Cette impuissance qui frappe le travail est le reflet exact du manque de coordination entre les différentes bibliothèques belges et, à son tour, cette carence est le fruit du manque d'organisation générale au sein de ces dernières.

A ce sujet, une de nos plus hautes autorités en la matière, M. Frédéric Lyna, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque royale, pouvait écrire : « Les bibliothèques publiques belges sont dans une situation nettement inférieure à celle de la plupart des nations civilisées. Elles souffrent d'un retard d'environ un quart de siècle par rapport à celles de nos voisins. Alors que dans les pays anglo-saxons, germaniques et scandinaves, toutes les bibliothèques publiques sont régies par des organisations d'ensemble et bien définies, alors qu'en France une réalisation organique dans le sens de l'unification vient d'être créée, en Belgique rien n'a été fait jusqu'à présent pour obvier aux graves inconvénients que présente l'absence de direction commune et de coordination en ce qui regarde nos bibliothèques ».

La réforme à laquelle fait allusion mon distingué collègue s'est opérée sous le signe d'une centralisation administrative extrême qui répugne peut-être aux Américains, mais qui eut pour effet de « ressusciter » les bibliothèques des Universités françaises en les arrachant à l'oubli et à la stagnation qui avait comme conséquence la mort de la vie intellectuelle en province. Cinq groupes de bibliothèques municipales ou d'Etat couvrent l'ensemble du territoire métropolitain :

1) les grandes bibliothèques nationales constituant la « Réunion des bibliothèques nationales de France »;

2) les 17 grandes bibliothèques d'Université, au sein desquelles Strasbourg est également bibliothèque nationale;

3) les bibliothèques des principales institutions scientifiques : Musée de l'Homme, Institut de France, Académie de Médecine;

4) les bibliothèques municipales, elles-mêmes subdivisées en 42 bibliothèques classées par ordre décroissant d'importance;

(1) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique* publié sous le patronage de l'Académie royale de Belgique avec le concours de la Fondation Universitaire.

5) les bibliothèques centrales de prêt des départements (17 départements sont représentés sur 90) avec bibliobus, dépôts de prêt, etc...

Cette répartition géographique se double d'un classement établi d'après les collections des bibliothèques et leur clientèle : bon nombre d'importantes collections confisquées lors de la Révolution française ont constitué de véritables bibliothèques d'étude.

Le programme imposé à ceux qui se destinent, en France, à la carrière de bibliothécaire répond d'autre part étroitement aux exigences de cette organisation judicieusement hiérarchisée. L'examen auquel se soumettent les universitaires dans le but de remplir des fonctions de direction dans les grandes bibliothèques scientifiques et municipales sert de base aux épreuves qui sélectionnent les bibliothécaires de ce que nous appellerions en Belgique du second et du premier degré et dont elles présentent une version allégée et simplifiée.

Existe-t-il d'ailleurs en Belgique un enseignement professionnel digne de ce nom pour les bibliothécaires ?

Oui, s'il s'agit des bibliothécaires-bibliographes, titre auquel ne peuvent accéder que les porteurs d'un diplôme de fin d'études universitaires. Non, s'il s'agit des bibliothécaires de villes et des candidats à la gestion des bibliothèques publiques prévues par la loi Destrée de 1921.

Les 50 heures de leçons que — par suite des occupations de ceux auxquelles elles s'adressent — les professeurs sont obligés de donner pendant une semaine par an, à raison de 5 à 6 heures par jour, sont des cours théoriques, mais ne constituent pas un enseignement dans le sens noble du terme.

En général, les cours qui sont donnés à des récipiendaires de formation très diverse ne rencontrent pas un terrain préparé. Avant de les suivre, les élèves n'ont eu que de rares contacts avec les livres et les bibliothèques.

Les dernières classes auxquelles j'ai enseigné l'histoire des bibliothèques ne connaissaient pas l'*Histoire de Belgique* de Pirenne et il n'est pas rare, qu'à l'examen, des récipiendaires ne puissent citer le nom des grandes institutions scientifiques du pays : universités, académies, centre de recherches, etc... Les candidats réclament avant tout des cours à étudier mot à mot et sont, le plus souvent, incapables de dégager, des grands courants de l'histoire de la civilisation, l'histoire des bibliothèques, qui sont pourtant les bornes miliaries de la culture.

C'est pour mettre le futur bibliothécaire en état d'assimiler les cours de bibliothéconomie, si rudimentaires soient-ils, que le Danemark exige trois années de stage dans une bibliothèque importante. La Grande-Bretagne et les U. S. A. confient aux Universités la formation des bibliothécaires destinés aux bibliothèques publiques et la France relève actuellement le niveau des exigences pour les bibliothèques municipales.

Pendant ce temps, on ne s'estime pas encore content, en Belgique, d'être au-dessous du minimum requis pour les bibliothèques popu-

lares en Europe. Les journaux nous ont appris, le 31 mai 1954, que par une proposition de loi déposée sur le bureau de la Chambre, un certain nombre de députés socialistes demandent que les porteurs d'un diplôme d'enseignement normal, moyen ou primaire soient dispensés de plein droit de l'obligation de posséder un certificat d'aptitude pour occuper un poste de bibliothécaire. Ils seraient ainsi assimilés aux porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur » (sic !) (1).

Mais n'accablons pas cependant ces candidats de bonne volonté, qui, à défaut de « *scholarship* », sont animés du désir d'apprendre, de bien faire et de se dévouer. Car il s'agit bien de dévouement, et même de sacrifice. L'Etat subventionne un nombre considérable de bibliothèques publiques. Si ses exigences sont faibles — 6 heures d'ouverture par semaine — sa générosité est plus médiocre encore : il alloue *annuellement* au bibliothécaire une rétribution de 1500 fr. pour une prestation de 2 heures de séances par semaine, de 4500 fr. pour trois séances hebdomadaires de lecture. Certaines communes ne donnent pas d'autre traitement à leur bibliothécaire que cette gratification de l'Etat. D'autres, plus riches ou plus ouvertes aux choses de l'esprit allouent des traitements équivalents parfois à celui de sous-chef de bureau.

Cette sombre peinture met, par contre, en relief les efforts accomplis par la Ville d'Anvers et par les Provinces de Liège et de Brabant et qui ont abouti à la création des Ecoles provinciales de bibliothécaires pour bibliothèques publiques (2).

L'enseignement y comprend trois années dont deux années de cours théoriques et une année consacrée à un travail personnel, le plus souvent une enquête sur la lecture publique.

Ces initiatives intelligentes, que des personnalités compétentes ont développées avec un sens social éprouvé, ne sont malheureusement pas restées à l'abri d'autres « initiatives non coordonnées » qui dénotent chez leurs auteurs une idée primaire du statut d'une bibliothèque et de la formation de leurs responsables.

Parmi ces démarches intempestives, la dernière en date entendrait rattacher les cours pour bibliothécaires, professés dans les Ecoles provinciales, à l'Office de l'Enseignement technique. Au profane, le projet paraît anodin. En réalité, il sacrifie purement et simplement le caractère culturel des cours pour imposer à ceux-ci une orientation strictement professionnelle. Ce qu'on demanderait aux diplômés des Ecoles provinciales, c'est avant tout d'être qualifiés pour les travaux de catalographie, leur formation intellectuelle étant délibérément ignorée, reléguée au second plan. Nous voici donc en face d'un dilemme : ou bien connaître les auteurs et les livres pour conseiller

(1) *La Wallonie*, n° du 31 mai 1954.

(2) La ville d'Anvers consacre plus de 10 millions par an à l'ensemble des bibliothèques publiques de la ville, lesquelles forment un seul complexe sous une direction unique. Les bibliothèques publiques des grandes villes du pays disposent généralement de moins de 100.000 fr. pour leurs acquisitions.

les lecteurs, les orienter dans leurs recherches, ou bien savoir « faire des fiches » et ignorer les livres.

Cette mesure équivaldrait pratiquement au ravalement de la fonction des bibliothécaires du second degré à un degré primaire d'autant plus injuste et dommageable que les bibliothèques dans lesquelles ceux-ci auront à exercer leur activité et à manifester leur compétence sont fréquentées par une gamme très variée de lecteurs appartenant à des catégories sociales nombreuses.

Gravissant d'une manière insensible les degrés de la hiérarchie, nous en arrivons ainsi aux bibliothécaires de niveau scientifique qui, seuls, ont le droit de porter le titre de bibliothécaire-bibliographe. Exaltant privilège en vérité, et qui n'a d'autre conséquence que de créer autour de ceux qui en sont revêtus cet élément de curiosité et d'incompréhension qui entoure habituellement les professions rares et désuètes.

Peut-être pourrait-on jeter quelque clarté dans l'esprit du public si les bibliothécaires des grands établissements scientifiques du pays étaient tous obligatoirement bibliothécaires-bibliographes. Hélas ! nous tenons là un des exemples les plus frappants de la confusion qui sévit dans l'administration des bibliothèques en Belgique. Seules, la Bibliothèque royale de Belgique et les Bibliothèques des Universités de Gand et de Liège imposent cette obligation à leurs bibliothécaires.

Dans ces conditions, comment exiger des bibliothécaires des bibliothèques scientifiques et des grandes bibliothèques municipales du pays, un esprit de corps qui serait pourtant bien nécessaire si l'on désire mener à bonne fin les travaux d'inventaire, de classement et de cataloguement qui servent directement les intérêts du public ?

Cette situation confuse est encore accentuée par l'insuffisance numérique du personnel moyen de grandes bibliothèques scientifiques et les lacunes de son formation professionnelle. La simple comparaison entre les deux tableaux du plan d'organisation générale des Bibliothèques des Universités de Hambourg et de Liège vaut mieux qu'un long discours. D'un côté, un bel équilibre de forces, de l'autre la caricature d'une situation exemplaire, avec les membres de son personnel écartelés entre plusieurs services ou coupés par moitié ou par quart selon les exigences de l'horaire, ses cadres vides là où devrait pourtant se manifester une nécessaire activité ⁽¹⁾.

(1) La Bibliothèque de l'Université de Hambourg, rasée pendant la deuxième guerre mondiale a rouvert ses portes cette année dans un bâtiment neuf. Elle compte 500.000 volumes catalogués.

Son personnel comprend :

Personnel scientifique	14	(Liège : 8)
Personnel administratif supérieur diplômé	42	(Liège : n'existe pas)
Personnel administratif	31	(Liège : 9 Rédacteurs, Commis, Sténo-dactylo).
Assistants Stagiaires	3	(Liège : 1)
Manutentionnaires et Travailleurs	13	(Liège : 9 [personnel de maîtrise])

Ce manque de personnel, déjà pénible pour l'institution qui doit en supporter les conséquences, prend un caractère de réelle gravité lorsque cette institution est appelée à collaborer avec ses consœurs, à une entreprise collective.

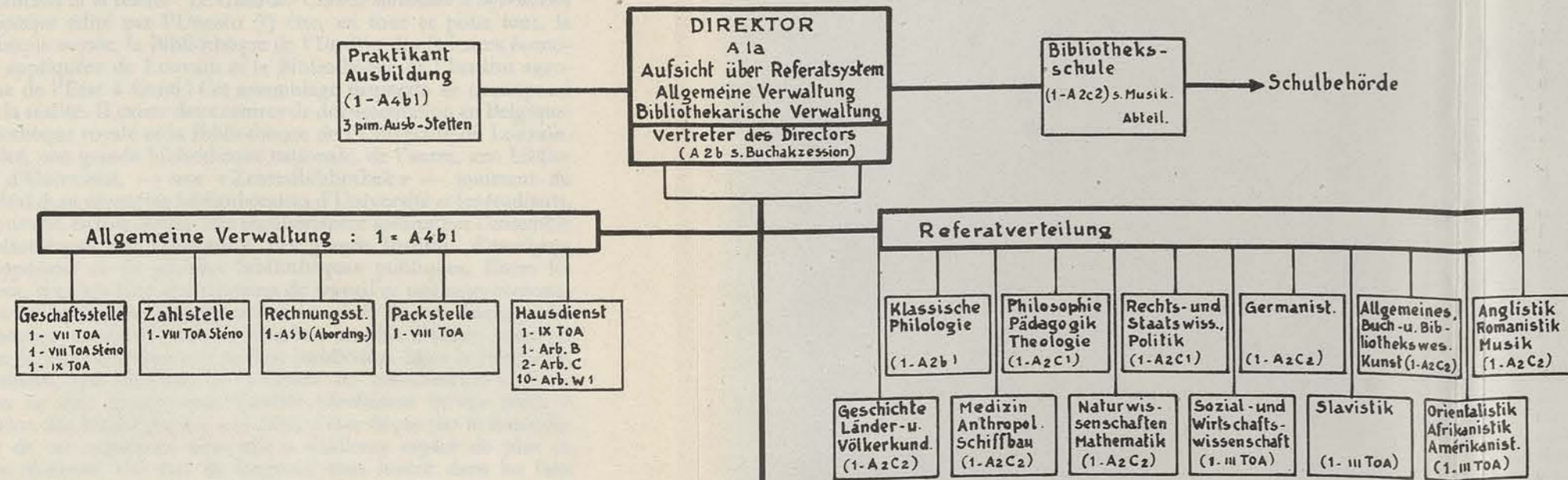
La Fondation Universitaire, toujours soucieuse des intérêts de la recherche scientifique et désireuse de remédier à l'absence de catalogues collectifs, tant à l'échelle locale et nationale que sur le plan horizontal entre les bibliothèques de même degré, avait pris, en 1950, l'heureuse initiative d'entreprendre une nouvelle édition — en y ajoutant l'état des collections — de *l'Index général des Périodiques des Bibliothèques scientifiques*. La Bibliothèque royale avait fourni un effort considérable en transmettant ses fiches aux quatre bibliothèques universitaires. Mais le fait que le travail de rédaction ait été effectué, dans les bibliothèques universitaires, non par un personnel *ad hoc*, mais par des éléments du cadre régulier en supplément de leur tâche habituelle, toutes ces circonstances ralentirent et, finalement, paralysèrent complètement une entreprise d'évidente utilité publique et pour laquelle la Fondation avait déjà dépensé, en vain, quelques centaines de milliers de francs...

Un autre exemple de dispersion et de gaspillage des énergies nous est fourni par la préparation du prochain Congrès international des Bibliothèques et des Centres de documentation qui se tiendra à Bruxelles en septembre 1955 à l'Université libre, organisé par la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires, la Fédération internationale de Documentation et l'Association internationale des bibliothèques musicales. Au cours de prises de contact que le Comité organisateur belge a eues avec ceux qui, dans tout le pays, touchent de près ou de loin au monde des bibliothèques, il s'est rendu compte qu'il existait en Belgique 29 Associations de bibliothécaires qui s'ignorent les unes les autres !

En réalité, trois associations s'imposent : celle qui groupe les bibliothécaires scientifiques de tout le pays au sein de l'*Association des Conservateurs d'Archives, de Bibliothèques et de Musées*, la *Vlaamse Vereniging van Bibliotheek-Archief en Museum personeel* — essentiellement d'expression flamande — et la *Fédération des Bibliothécaires du Hainaut*. Mais, organisées suivant des principes différents, elles ne sont pas encore parvenues à collaborer à une œuvre commune et, comme le Ministère de l'Instruction publique a tendance à méconnaître ce qui les sépare, dans leur mode respectif de recrutement et leurs objectifs distincts, elle les traite habituellement sur le même plan.

Espérons cependant que le thème du Congrès de Bruxelles — *les tâches et les responsabilités des Bibliothèques et des Centres de documentation dans la vie moderne* — incitera les autorités responsables à promouvoir une politique nationale en matière de bibliothèques.

ORGANISATIONSPLAN DER STAATS - UND UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK HAMBURG



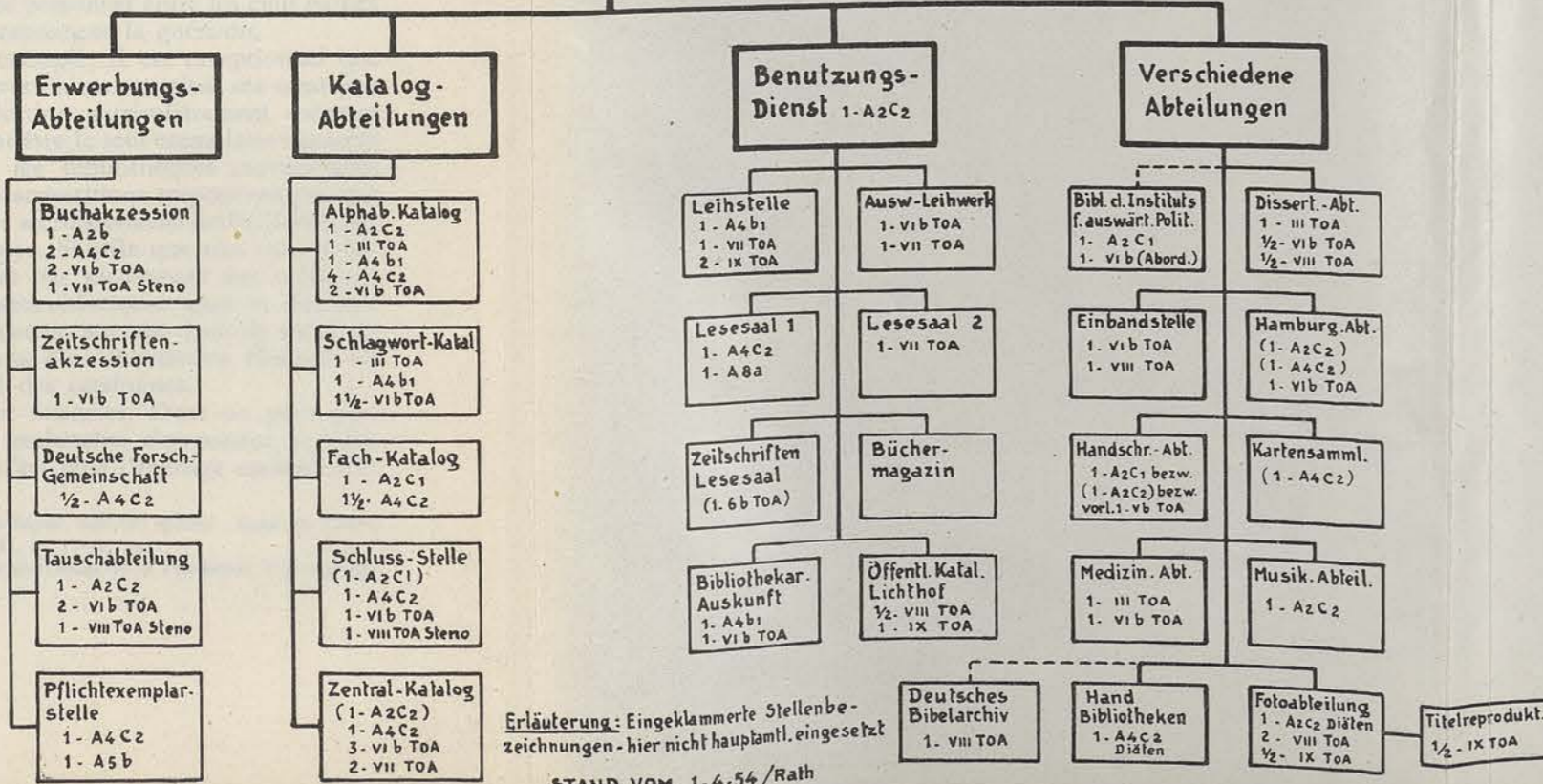
KRÄFTEVERTEILUNG :

Direktion	2
Allgem. Verw.	21
Erwerbungs- Abt.	13½
Katalog - Abt.	24
Benutzungs- D.	21½
Versch. Abt.	17
Anwärter u. Prakt.	3
102	

dazu Hilfskräfte in wechselnder Zahl

AUFTEILUNG nach STELLENPLAN

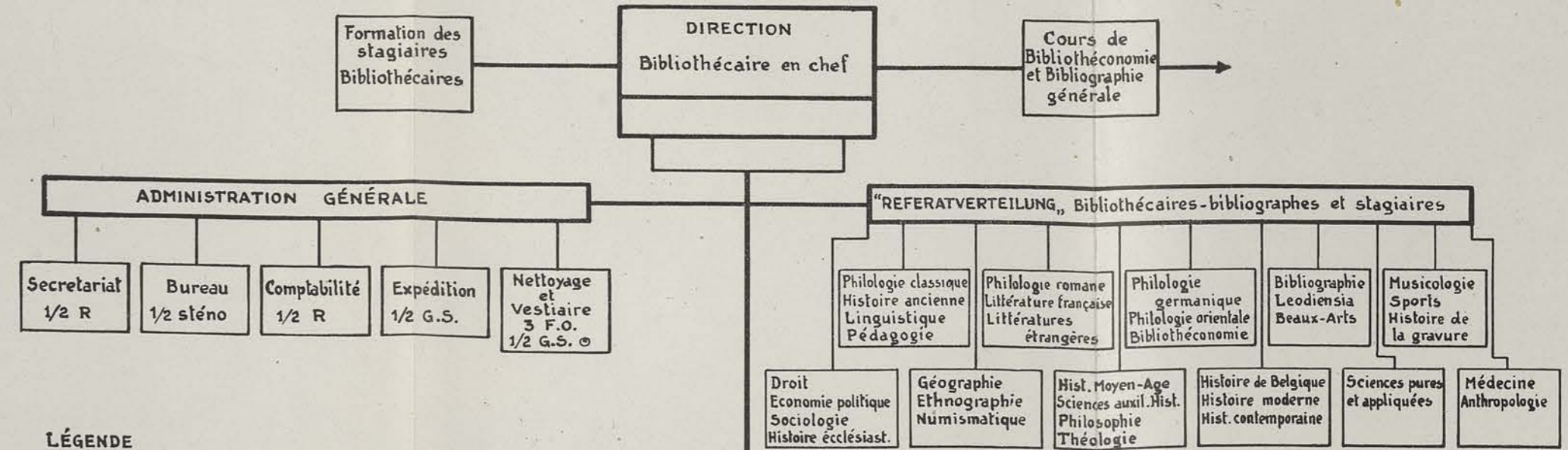
	Beamt	Ang
Höherer Dienst	10	4
Gehob.	16	24
Einfach.	3	29
Anwärt. u. Prakt.	1	2
Arbeiter		13
102		



Erläuterung: Eingeklammerte Stellenbezeichnungen - hier nicht hauptamtl. eingesetzt

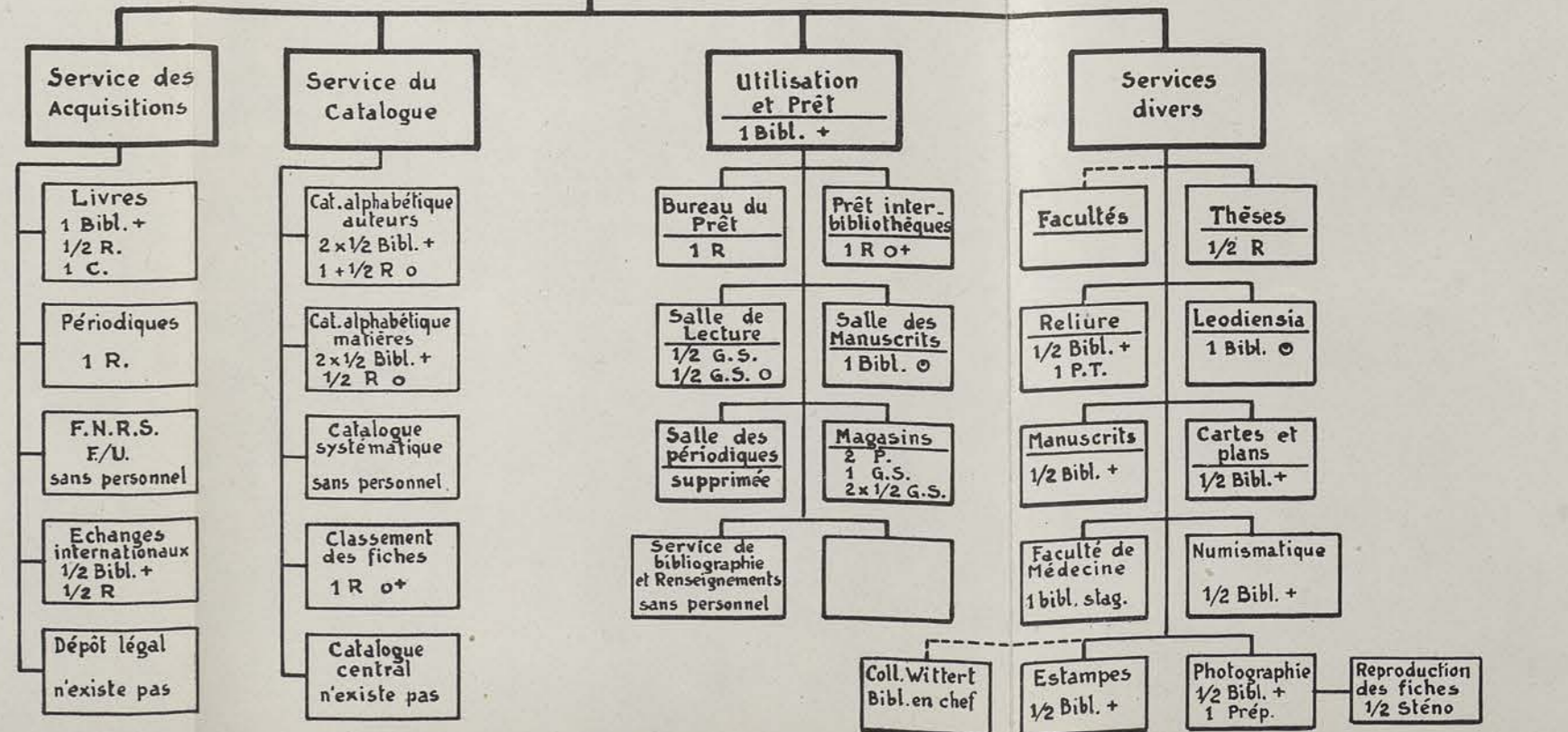
STAND VOM 1-4-54/Rath

PLAN D'ORGANISATION GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



LÉGENDE

Bibliothécaire en chef	1
Bibl. + Bibliothécaire - bibliographe	7
Bibl. slag. Bibliothécaire - stagiaire	1
R Rédacteur	5
C Commis	1
Sténo Sténo-dactylographe	1
P.T. Préparateur - technicien	1
P Préparateur	2
G.S. Garçon de service	3
F.O. Femme d'ouvrage	3
25	
R o Rédacteur temporaire	2
R o+ Rédacteur temporaire supprimé.	2
o Hors cadre	2



La préparation des visites de bibliothèques, à l'intention des spécialistes du Congrès, révèle un nouveau désaccord entre les documents officiels et la réalité : Le *Guide des Centres nationaux d'information bibliographique* édité par l'Unesco (1) cite, en tout et pour tout, la Bibliothèque royale, la Bibliothèque de l'Institut des Sciences économiques appliquées de Louvain et la Bibliothèque de l'Institut agronomique de l'Etat à Gand ! Cet assemblage disparate ne correspond guère à la réalité. Il existe deux centres de documentation en Belgique : la Bibliothèque royale et la Bibliothèque de l'Université de Louvain. D'un côté, une grande bibliothèque nationale, de l'autre, une bibliothèque d'Université, — une « Zentralbibliothek » — jouissant du statut idéal dont rêvent les bibliothécaires d'Université et les étudiants.

Et pourtant, ce rôle devrait être régulièrement assumé par l'ensemble des bibliothèques des Universités, des grands Instituts d'enseignement supérieur et de grandes bibliothèques publiques. Entre les premières, il existe bien des relations de travail et une sous-commission des bibliothèques scientifiques où les chefs de nos cinq grandes bibliothèques trouvent l'occasion d'arrêter un plan d'action commun relevant de leur compétence et de leur juridiction. Mais la Fondation Universitaire, qui patronne ce « Centre de coordination » (2) et dont on ne dira jamais assez l'intérêt bienfaisant qu'elle porte à la situation des bibliothèques, a le droit d'être déçue par le fonctionnement de cet organisme dont elle a d'ailleurs espacé de plus en plus les réunions. Cet état de langueur était inscrit dans les faits depuis longtemps : c'est la différence de statut, de structure et de climat, le déséquilibre numérique du personnel entre les cinq parties intéressées qui en paralyse malheureusement la guérison.

En matière d'acquisitions, par exemple, il est exceptionnel que l'une des quatre bibliothèques universitaires avertisse ses consœurs qu'elle envisage l'achat d'une collection particulièrement coûteuse et importante et qui constituera, peut-être, le seul exemplaire conservé en Belgique. En règle générale, les bibliothèques universitaires sont très mal renseignées sur leurs acquisitions respectives, puisque la publication de la liste commune des accroissements des bibliothèques scientifiques a été interrompue en 1932. Si utile que soit cette publication, elle ne satisfaisait cependant pas pleinement aux exigences de rapidité que les chercheurs, particulièrement dans le domaine des sciences appliquées et de la médecine, sont en droit de réclamer. La simultanéité des recherches dans des laboratoires éloignés les uns des autres exige l'actualité (3) des catalogues.

Après le facteur vitesse, l'aspect financier. Dans un petit pays comme le nôtre, il n'existe pas de recherches cloisonnées, le bénéfice d'une découverte scientifique n'est plus l'apanage exclusif d'un

(1) *Bulletin de l'Unesco à l'intention des Bibliothèques*, numéro spécial : *Guide des Centres nationaux d'information bibliographique*, vol. VII, n° 11-12, 1953.

(2) Comité permanent des Bibliothèques scientifiques de la Fondation Universitaire.

(3) cf p. 3.

laboratoire ou d'une Université. Les savants l'ont bien compris en multipliant les Centres de recherches qui mettent en commun leur personnel, leurs instruments, la publication des résultats de leurs investigations. Il s'ensuit que l'acquisition d'un ouvrage important et coûteux par la Bibliothèque de l'Université de Liège intéressera aussi directement certains chercheurs de l'Université Libre de Bruxelles que leurs collègues de la Cité Ardente.

Ayant eu l'occasion de m'entretenir de ces problèmes avec mon collègue Jacques Stiennon, celui-ci me signalait l'autre jour une expérience intéressante en matière de coopération d'achats de livres, dont il venait de trouver trace dans une chronique de la chartreuse de Louvain. En 1500, ce monastère, qui venait d'être fondé quelques années plus tôt, complétait la série de ses livres de chœur, nécessaires à la célébration des offices liturgiques. Comme il manquait de fonds pour acquérir trois homiliaires manuscrits, les visiteurs canoniques demandèrent aux chartreuses de la Province de Teutonie de verser leur contribution, au prorata de leurs disponibilités actuelles (1).

Pour l'achat d'un ouvrage important, d'une collection ou d'une continuation de valeur marchande considérable, on concevrait fort bien l'existence d'un fonds commun à nos quatre bibliothèques d'Universités.

On comprend que si j'énonce ce projet entre cent autres, c'est que la stagnation, en ce domaine de la coopération, est complète et qu'on n'a pas besoin de se mettre en frais d'imagination pour proposer quelques palliatifs.

Je n'ai pas besoin de dire non plus que le même bilan négatif se vérifie dans les rapports entre bibliothèques situées dans une même Université dans une même ville ou une même région. A Liège, certains bibliothécaires de l'Université entretiennent quelques contacts avec la Bibliothèque provinciale à l'occasion des cours qu'ils professent à l'Ecole provinciale pour bibliothécaires. De même, il arrive que le conservateur de la Bibliothèque centrale communale de Liège rencontre le bibliothécaire en chef de l'Université dans l'un ou l'autre comité d'organisation d'une exposition de caractère bibliophilique, artistique, ou historique. J'ai pensé qu'on ne perdrait assurément rien à multiplier ces contacts : depuis six mois se réunissent en mon bureau, une fois tous les deux mois, le directeur des Services éducatifs de la Province de Liège, le bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique, celui de l'Académie des Beaux-Arts, l'inspecteur des Bibliothèques communales et le conservateur de la Bibliothèque centrale communale. On y discute librement, sans plan établi ni ordre du jour, des problèmes de notre profession et le succès que ces petites réunions a remporté m'engage

(1) Cette expérience a fait l'objet de la part de mon collègue d'une communication au *Convegno internazionale di Storia delle Biblioteche* (Cesena, 3-7 octobre 1954) sous le titre : *Un achat de manuscrits en coopération par les chartreuses de la Province de Teutonie* (1500).

à persévérer fermement dans cette voie — bien modeste — de la coopération entre serviteurs d'une même cause.

* * *

Lorsque je parcours les différents postes inscrits au bilan négatif des bibliothèques en Belgique et que je cherche ici et là une lueur d'espoir, c'est encore vers la Fondation universitaire que j'aperçois le plus de réconfort.

Cette institution a attaché son nom, pendant les années sombres de la dernière guerre, à une initiative qui a eu les plus heureuses répercussions sur la mise en valeur de notre patrimoine documentaire et la formation de la jeune élite universitaire. Dans chaque Bibliothèque d'Université, la Fondation subsidia les travaux de collaborateurs scientifiques — choisis parmi les jeunes diplômés universitaires particulièrement méritants — qui, comblant les vides créés par l'absence de membres du personnel prisonniers, menèrent à bonne fin les tâches de cataloguement et d'inventaire qui leur furent confiées. A l'occasion des Journées d'étude liégeoises de 1949, M. Robert Massart a retracé dans un article vivant, l'historique de cette expérience et souligné l'action bienfaisante qu'elle a exercée sur l'activité de nos bibliothèques (1).

Au moment où celles-ci manquent de personnel, pourquoi ne pas envisager de la reprendre, quitte à en modifier certains aspects, pour l'adapter au temps de paix ? A côté des résultats positifs que M. R. Massart a enregistrés en parfaite connaissance de cause, il est certain que le rôle des bibliothèques scientifiques belges, les problèmes de leur organisation seraient mieux compris de la jeunesse universitaire qui, lors d'un voyage à l'étranger, en Europe ou aux Etats-Unis, a beau jeu de tirer des conclusions hâtives et souvent erronées en comparant les bibliothèques américaines, suisses ou danoises, avec les bibliothèques belges dont elle n'a cherché à pénétrer ni l'organisation ni les difficultés.

Grâce à l'appoint de ce personnel, on pourrait arriver à dresser l'inventaire complet des richesses de nos bibliothèques, non seulement en retenant les documents exceptionnels comme le Ministère de l'Instruction publique l'a judicieusement entrepris en 1952, mais aussi en révélant l'existence et en permettant l'utilisation de pièces ignorées ou méconnues. Des catalogues collectifs de chacune des sections générales et spéciales de nos bibliothèques parviendraient ainsi à s'élaborer peu à peu, sans paralyser la routine des établissements intéressés.

Un autre moyen de secouer l'apathie de nos bibliothèques, je le vois dans l'instauration du dépôt légal, encore inappliqué en Belgique, malgré les efforts de Frédéric Lyna.

(1) MASSART, Robert, *La Bibliothèque de l'Université de Liège et les collaborateurs scientifiques du Fonds National de la Recherche Scientifique* (Journées d'Etude organisées par la Bibliothèque de l'Université de Liège 24-27 octobre 1949, pp. 145-150).

Lorsqu'une loi instaurera enfin cette organisation si bienfaisante, il serait souhaitable qu'elle précise que le bénéfice du dépôt légal n'est pas limité à notre seule bibliothèque nationale, mais que les deux bibliothèques des Universités d'Etat reçoivent obligatoirement un ou deux exemplaires de tout ce qui est publié dans leur ville, leur province ou leur région respective, comme cela se pratique, par exemple, en Suède, en Allemagne, en Suisse afin que puissent être continuées les bibliographies liégeoise et gantoise.

C'est à ce prix seulement que nos deux Bibliothèques des Universités d'Etat de Gand et de Liège recouvreront la qualification de *Zentralbibliothek*, de centres de documentation scientifique qu'elles ont perdue — au bénéfice, imprévisible, de la Bibliothèque royale — par la décision du Conseil académique en date du 11 janvier 1869.

Depuis lors, le budget qui leur est alloué ne leur permet plus d'acquérir que des revues et un minimum d'ouvrages, le prêt en faveur de la Bibliothèque de l'Université n'est pas assuré par les bibliothèques de Facultés ou de séminaires, et la conception d'une bibliothèque universitaire aux fenêtres largement ouvertes sur l'extérieur s'est peu à peu désagrégée pour faire face à une juxtaposition d'images indistinctes et souvent contradictoires.

Telles sont les idées que je sou mets à l'attention de ceux qui, comme fonctionnaires et comme lecteurs, ne pourraient se résoudre à répondre *oui* si on leur demandait, en paraphrasant une enquête célèbre : *Faut-il brûler les bibliothèques ?*

Sans me faire trop d'illusions sur les conséquences immédiates de ce tableau qui, par la forces des choses, a pris parfois l'allure d'un réquisitoire, je pense sincèrement que le plan d'action que j'ai cru utile de recommander permettra de corriger Victor Hugo et de transformer l'acte de foi auquel nous sommes aujourd'hui résignés, en un acte d'espérance dans le destin meilleur de nos bibliothèques.

Jeanne GOBEAUX-THONET,
Bibliothécaire en Chef de l'Université.

N. B. : Cet article était en épreuves lorsqu'ont paru les études suivantes, qui intéressent directement notre propos :

- R. JUCHHOFF, *The Present State of Library Cooperation in Germany*, dans *The Library Association Record*, t. 56, 1954, pp. 423-427;
E. BREITENBACH, *The American Memorial Library in Berlin : its Aims and Organization*, dans *Libri*, t. 4, 1954, pp. 281-292;
Aufbau und Aufgaben der deutschen Forschungsgemeinschaft, Bad Godesberg, 1954, 69 pp.;

(¹) VANDER HAEGEN, *Bibliographie gantoise*, Gand, 1858-1859, 7 vol.; X. DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., Bruges, 1885, complétée par C. BAMPs, *Addition à la Bibliographie liégeoise*, I, Liège, 1895.

- P. H. MICHEL, *Pour la réalisation des catalogues collectifs*, dans *Libri*, t. 5, 1954, pp. 162-171;
P. SALVAN, *Le personnel des bibliothèques universitaires*, dans *Cahiers des Bibliothèques de France*, t. 1, 1954, pp. 27-48.

ANNEXE I

VERTEILUNGSPLAN DER SONDERSAMMELGEBIETE

(für die Anschaffungen durch die Deutsche Forschungsgemeinschaft)

0. Allgemeine Religionswissenschaft UB Marburg
1. Theologie UB Tübingen
2. Rechtswissenschaft UB Heidelberg
 2,1. Seerecht SuUB Hamburg
 2,2. Versicherungsrecht SuUB Hamburg
3. Wirtschaft- u. Sozialwissenschaften UB Köln
4. Medizin UB Köln
5. Philosophie (u. Psychologie Pädagogik) UB Erlangen
6. Alte u. Orientalische Kultur :
 6,1. Altertumswissenschaft :
 6,11. Prähistorie SB München
 6,12. Klass. Philologie u. Byzantinistik SB München
 6,13. Alte Geschichte SB München
 6,14. Klass. Archäologie UB Heidelberg
 6,2. Kulturen des Orients :
 6,21. Ägyptologie UB Heidelberg
 6,22. Assyriologie u. verwandte Gebiete UB Tübingen
 6,23. Islamwissenschaft u. verwandte
 Gebiete UB Tübingen
 6,24. Indologie UB Tübingen
 6,25. Sinologie, Japanologie u. verwandte
 Gebiete Wdt. B Marburg
7. Neuere Philologie u. Europäisch-Amerikanische
 Kultur :
 7,1. Allgem. u. vgl. Sprachwissenschaft u. Lite-
 raturgeschichte UB Frankfurt
 7,2. Germanische Philologie u. « Kulturkreis » :
 7,20. Allgemeines UB Frankfurt
 7,21. Deutschland UB Frankfurt
 7,22. Gesamtskandinavien UB Kiel
 7,221. Schweden SuUB Hamburg
 7,222. Norwegen, Dänemark UB Kiel
 7,223. Island UB Kiel
 7,23. Niederlande, Flandern, Südafrika UB Münster
 7,24. Schweiz UB Freiburg

- 7,25. England SuUB Göttingen
- 7,26. Amerika SuUB Göttingen
- 7,3. Romanische Philologie u. « Kulturkreis » :
 - 7,31. Frankreich UB Bonn
 - 7,32. Italien UB Bonn
 - 7,33. Belgien, Wallonien, Luxembourg UB Köln
 - 7,34. Spanien SuUB Hamburg
 - 7,35. Portugal SuUB Hamburg
 - 7,36. Ibero-Amerika SuUB Hamburg
 - 7,37. Rumänien SB München
- 7,4. Osteuropa :
 - 7,40. Allgemeines SB München
 - 7,41. Sowjetunion SB München
 - 7,42. Polen, Tschechoslowakei, Balkan SB München
- 7,5. Finno-ugrische Philologie SuUB Göttingen
- 7,6. Judaica UB Frankfurt
- 8. Geschichte SB München
- 9. Kunstwissenschaften :
 - 9,1. Mittlere u. Neuere Kunstgeschichte SB Heidelberg
 - 9,2. Musikwissenschaft UB München
 - 9,3. Theaterwissenschaft UB Frankfurt
- 10. Völkerkunde (u. Eingeborensprachen) UB Frankfurt
- 11. Allg. Naturwissenschaften SuUB Göttingen
- 12. Biologie :
 - 12,1. Botanik Senckenb. B
 - 12,2. Zoologie Senckenb. B
- 13. Geologie und Mineralogie SuUB Göttingen
- 14. Geographie. UB Frankfurt
- 15. Chemie :
 - 15,1. Reine Chemie. SuUB Göttingen
 - 15,2. Angewandte Chemie. THB Darmstadt
 - 15,21. Brennstoffchemie THB Karlsruhe
 - 15,3. Pharmazie THB Braunschweig
- 16. Physik :
 - 16,1. Reine Physik (u. Astronomie, Meteorologie) SuUB Göttingen
 - 16,2. Angewandte Physik und Mechanische Technologie THB München
 - 16,3. Feinmechanik THB Stuttgart
 - 16,4. Textilindustrie THB Aachen
- 17. Mathematik :
 - 17,1. Reine Mathematik SuUB Göttingen
 - 17,2. Angewandte Mathematik (u. Vermessungswesen) TUB Berlin

18. Allgemeine Technik :
- 18,1. Ingenieurwesen allgemeine THB Hannover
 - 18,2. Patente, Normen, Maße, Gewichte . . . THB Hannover
 - 18,3. Werkstoffkunde u. Werkstoffprüfung
(einschl. Metallkunde) THB Stuttgart
19. Bauwesen :
- 19,1. Baukunst, einschl. Städtebau THB Hannover
 - 19,2. Bauingenieurwesen THB Darmstadt
 - 19,3. Wasserbau THB Hannover
20. Maschinentechnik :
- 20,1. Allg. Maschinenbau einschl. Wärmetechnik,
Metallbearbeitung Schweißtechnik THB Darmstadt
 - 20,2. Kältetechnik, Lebensmittelfrischhaltung; THB Karlsruhe
 - 20,3. Chem. Apparatebau, Verfahrenstechnik . THB Karlsruhe
 - 20,4. Lichttechnik THB Karlsruhe
 - 20,5. Kraftfahrwesen einschl. Kraftfahrzeug-
motoren THB Stuttgart
 - 20,6. Schiffbau u. Schifffahrt SuUB Hamburg
f. Inst. f. Strömungs-
mechanik u. Schiff-
skunde
 - 20,7. Strömungstechnik THB Aachen
21. Elektrotechnik :
- 21,1. Starkstromtechnik THB Darmstadt
 - 21,2. Hochfrequenz- und Fernmeldetechnik . . THB München
22. Bergbau u. Markscheidekunde BAB Clausthal
23. Hüttenkunde THB Aachen
24. Landwirtschaft u. Gartenbau :
- 24,1. Landwirtschaft UB Bonn, Abt. Lw
 - 24,2. Garten- u. Weinbau GbHB Hannover
25. Veterinärmedizin THB Hannover
26. Forstwirtschaft SuUB Göttingen
27. Allgemeines, Bibliographie, Buchhandel, Biblio-
thekswesen, Universitätswesen, Presse SuUB Göttingen
- Sigles : UB = Universitätsbibliothek.
THB = Technische Hochschulebibliothek.
SB = Staatsbibliothek.
SuUB = Stadt- und Universitätsbibliothek.

ANNEXE II

STATISTIQUES DES ACQUISITIONS DU « FARMINGTON PLAN »

Country	1949		1950		1951		1952	
	Vol.	Cost	Vol.	Cost	Vol.	Cost	Vol.	Cost
Austria					623	1,299	600	1,582
Belgium	168	719	379	1,580	378	1,081	422	1,251
Denmark	482	965	694	1,253	471	1,003	410	979
France	2,400	4,500	2,400	4,500	2,386	4,726	2,622	5,829
Germany					2,357	6,353	3,206	8,453
Italy	1,474	2,658	2,695	4,896	5,258	7,893	4,966	8,099
Mexico	143	582	360	954	300	900	248	423
Netherlands . . .	1,026	1,755	1,120	1,674	1,156	1,915	1,518	2,391
Norway	547	990	450	800	350	650	265	564
Portugal					190	214	212	233
Spain					461	777	864	1,524
Sweden	809	1,703	875	2,155	617	2,057	690	2,251
Switzerland . . .	1,250	3,000	1,250	3,000	1,188	2,968	1,481	4,227
F. P. Office.					844	1,405		
Total	8,299	16,872	10,223	20,812	16,579	33,241	17,504	37,806